

NOVEMBRE 2025

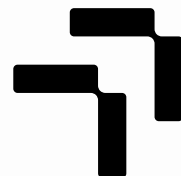
Contribution sur la nuit dans la MEL



Conception et réalisation : Conseil de Développement, MEL

Crédits photographies : Photographes MEL

Impression : Imprimerie MEL



Remerciements

Pour ce travail d'une année, jalonné d'innombrables heures bénévoles, consacrées à auditionner, réfléchir, échanger, écrire, relire, nous tenons à remercier :

-les membres du groupe de travail pour leur patience, leur participation active et la richesse des échanges. Merci également à Séverine Balin pour avoir contribué à l'émergence de cette auto-saisine avant de quitter le Conseil de développement.

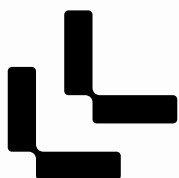
-les personnes auditionnées, qui nous ont permis de mieux appréhender la nuit dans sa diversité et d'approfondir un certain nombre d'enjeux clés.

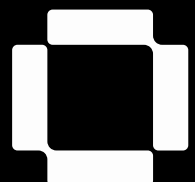
-l'équipe administrative d'appui pour son accompagnement tout au long de nos travaux.

Béatrice AUXENT, Présidente

Geoffrey BOSSU, animateur

Charlotte SQUADRELLI, animatrice





Sommaire

Introduction

Les enjeux d'une nuit métropolitaine pour tous

L'enjeu de la sécurité : faits de délinquance, sentiment d'insécurité et prévention

Un enjeu de développement économique et territorial : quels besoins de vie nocturne ?

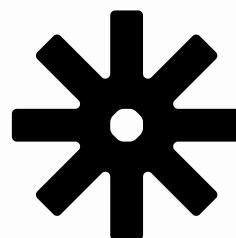
Un enjeu environnemental : le rapport à l'autre au cœur du partage de la nuit

Les recommandations

Pour une nuit plus sécurisée, plus apaisée, plus inclusive et plus durable

Pour un développement territorial équilibré de la nuit : entre attractivité et proximité

Annexes



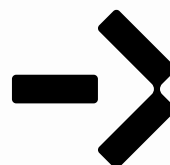
Introduction

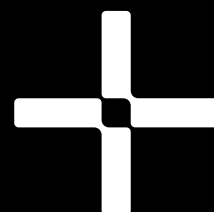
Lors de l'appel à idées, lancé auprès des membres du Conseil de développement au printemps 2024, la nuit a émergé comme une thématique d'intérêt. Dans une suite logique aux travaux sur la culture en 2023 et sur le vivre ensemble en 2019, le bureau, sous l'impulsion de sa présidence, a donc décidé de créer un groupe de travail, en septembre 2024, sur le regard que peut porter le citoyen sur la nuit dans la MEL.

La nuit est une thématique vaste et plurielle, car elle impacte tous les habitants dans une diversité d'usages et de temporalités. La nuit, comme temps opposé au jour, renvoie ainsi à une multiplicité de rythmes de vies et d'activités nocturnes. Le bureau des temps de la MEL, sans se saisir de l'objet de la nuit dans toutes ses dimensions, a réfléchi, cependant, à une ouverture plus tardive de lieux culturels (les bibliothèques) ou de lieux sportifs (les piscines) incite les politiques culturelles et sportives métropolitaines à intégrer le temps du début de soirée dans celles-ci. De même, des événements comme la nuit des musées, la nuit des bibliothèques ou encore la nuit des piscines invitent les usagers à appréhender ces lieux autrement, le temps d'une soirée.

Certes, la nuit n'apparaît pas comme une politique publique en tant que telle, mais elle est bien transversale, impactant les autres politiques menées, par ailleurs à plusieurs échelons territoriaux (culture, sport, jeunesse, développement durable, économie, emploi, mais aussi aménagement du territoire, mobilités, sécurité, etc.). Enfin, la MEL, favorisant et proposant des projets impliquant plusieurs communes, a un rôle de coordinateur, de chef d'orchestre métropolitain, qui prend tout son sens, quand on traite de la nuit et de la coexistence de ses multiples usages.

Comment faire de la nuit un temps attractif, inclusif, apaisé et durable pour tous les habitants de la MEL ? Comment appréhender la nuit pour qu'elle puisse être mieux vécue et perçue par tous et toutes : déconcentrer la nuit, la diversifier et la sécuriser pour mieux la partager ? Quelles contraintes et opportunités doivent être prises en compte ? Quelles sont les perspectives, pour que dans les années à venir, tous les acteurs du territoire puissent se saisir du temps de la nuit ? La nuit doit être un facteur de cohésion sociale, de développement territorial économique et durable, d'emploi et de rayonnement au service de toutes les générations et de tous les usages.



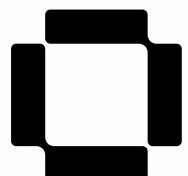


Le groupe de travail, de plus d'une dizaine de personnes, piloté par Charlotte Squadrelli et Geoffrey Bossu, co-animateurs, a voulu aborder l'ensemble des aspects suivants de la nuit :

- Mobilité et accessibilité : Comment les métropolitains peuvent-ils se déplacer facilement la nuit pour profiter de la vie nocturne ou pour travailler la nuit ?
- Économie et attractivité : Comment soutenir et développer l'économie et les activités nocturnes ? Comment développer la vie nocturne, sans pour autant la concentrer dans la ville centre et ainsi la rendre accessible à tous les habitants du territoire métropolitain ?
- Environnement, santé et sécurité : Il s'agit enfin de s'intéresser au partage de la nuit entre les usages et les usagers de la nuit, à travers notamment l'éclairage ou encore le bruit. Comment coexister ensemble en toute sécurité et sérénité la nuit sur le territoire ?

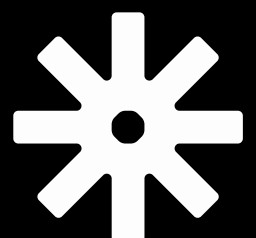
Les débats et rencontres ont été passionnés et passionnants et le temps a été la seule limite du groupe puisque, conformément au cadre de coopération, les travaux en auto-saisine ne doivent pas dépasser un an ! Certains aspects n'ont ainsi pu être aussi approfondis que d'autres, comme la santé ou le travail de nuit. Ce dernier pourrait d'ailleurs constituer un sujet à part entière.

Pour traiter l'ensemble de ces questions, sans pour autant prétendre y répondre de manière exhaustive ou catégorique, la contribution reviendra d'abord sur les enjeux de la nuit, en ciblant les difficultés ou encore les bonnes pratiques issues de nombreuses expériences vécues, auditionnées et documentées. Enfin, quelques recommandations seront formulées pour améliorer la place de la nuit dans la MEL et au sein de ses politiques publiques.





Un nuage de mots issu du tour de table de la première réunion du groupe de travail : chacun des membres a été invité à énoncer 3 mots pour manifester son intérêt pour le sujet d'auto-saisine sur la nuit dans la MEL.



Les enjeux d'une nuit métropolitaine pour tous

Plusieurs enjeux d'un partage de la nuit par ses différents usagers ont été identifiés et analysés par le groupe de travail à travers des recherches, les vécus de ses membres et les auditions de différents acteurs et experts de la nuit :

- Un enjeu de sécurité nocturne, qui place la prévention au cœur du partage de la nuit par tous et toutes ;
- Un enjeu de développement économique et territorial de la vie nocturne, qui renvoie au difficile équilibre entre la nuit comme vecteur d'attractivité économique voire touristique et l'accessibilité de la nuit pour tous et partout sur le territoire ;
- Un enjeu environnemental, qui renvoie à la coexistence des usages d'une nuit à multiples facettes, à la fois festive, naturelle et paysagère ou encore synonyme de travail ou de repos.

L'enjeu de la sécurité : faits de délinquance, sentiment d'insécurité et prévention

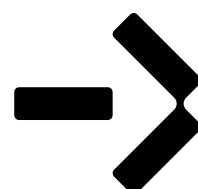
L'Agence de Développement et d'Urbanisme Lille Métropole (ADULM) publie annuellement un état des lieux des faits de délinquance dans la MEL. Les communes sont parallèlement bénéficiaires par le ministère de l'intérieur des statistiques propres à leur territoire.

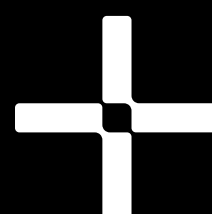
Outre les infractions commises, la sécurité renvoie aussi à une dimension moins rationnelle, le sentiment d'insécurité, qui relève de la perception

de chacun et chacune et qui est très sensible à la perception de l'environnement. Si le nombre d'infractions ne semble pas augmenter notablement la nuit, à l'inverse, le sentiment de sécurité semble bénéficier d'une acuité particulière.

Une insécurité alimentée corrélativement par la consommation d'alcool et la concentration des lieux de vie nocturne :

Les acteurs de la sécurité auditionnés (police et gendarmerie nationales, prévention de la délinquance de la MEL)





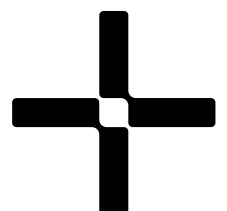
ne notent pas de différences jour/nuit au regard des infractions commises, y compris concernant le trafic de stupéfiants. Ce dernier, de jour comme de nuit, du fait de la position frontalière de la MEL, est particulièrement actif sur le territoire et s'accompagne de plus en plus de violences.

Seules les violences intrafamiliales semblent plus développées la nuit, particulièrement en soirée. Les femmes sont ainsi plus touchées, dans la sphère privée (où les violences restent plus élevées) que dans l'espace public. Cependant, les agressions de femmes la nuit ne disparaissent pas. Face à l'agression mortelle aux Pays-Bas d'une adolescente, qui revenait d'une soirée en vélo dans la nuit du 19 au 20 août 2025, plusieurs femmes ont témoigné de leurs stratégies et de leurs angoisses, lors de leurs sorties la nuit. Un mouvement féministe a réclamé un droit à la nuit pour les femmes, avec la demande d'une grande campagne de sensibilisation, pour leur permettre de sortir en toute sécurité et tranquillité.

La concentration d'activités nocturnes et festives, que ce soit avec la présence de bars et boîtes de nuit ou lors d'un événement important (comme la Braderie de Lille ou des festivals, qui

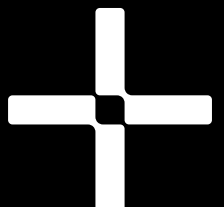
accueillent beaucoup de public), va générer, un risque accru de violences, potentiellement alimenté par une grande consommation d'alcool, voire un phénomène d'hyper-alcoolisation, qui commence en soirée privée, et se poursuit dans les lieux de sorties nocturnes. La police et la gendarmerie se mobilisent donc particulièrement sur certains secteurs et sur certains événements. Selon les personnes auditionnées, il y a aussi des phénomènes de concentration de la délinquance, lors de la fermeture des bars et boîtes de nuit, qui sont donc systématiquement des points de vigilance en termes de maintien de l'ordre. Depuis quelques années, on observe dans le quartier de Masséna-Solférino à Lille un phénomène particulièrement dangereux de rodéo-urbain. En plus de la présence policière, la ville de Lille a modifié le sens de circulation dans le quartier pour dissuader cette pratique.

L'association ABEJ Solidarité (Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse) a pu constater, la nuit, un phénomène de « violence des publics fêtards à l'égard des sans-abris », ainsi qu'une violence spécifique entre sans-abris pour les lieux de couchage et accentuée par la consommation de





Le risque de violences est accru par une grande consommation d'alcool, voire un phénomène d'hyper-alcoolisation, qui commence en soirée privée, et se poursuit dans les lieux de sorties nocturnes.



Il y a aussi des phénomènes de concentration de la délinquance, lors de la fermeture des bars et boîtes de nuit, qui sont donc systématiquement des points de vigilance en termes de maintien de l'ordre.



stupéfiants qui, au fil des années, a supplanté l'alcool, pour rendre plus supportables les conditions de vie dans la rue. Outre le problème de la drogue, les maladies psychiques rendent ces publics plus vulnérables également.

La nuit, les effectifs de police étant moindres, ils sont ainsi concentrés géographiquement et mobilisés lors d'opérations flash de grande ampleur. S'ajoutent à ces opérations, des contrôles administratifs sur signalement du Comité Départemental Anti-Fraude (CODAF), qui peuvent conduire à la fermeture d'établissements de nuit par la Préfecture.

En milieu rural, les carnavals ou les brocantes font l'objet d'une vigilance particulière, même si ces deux exemples n'engendreraient pas forcément le même type de délinquance. Le premier générerait plutôt de la violence physique, en raison de la présence d'alcool. Le deuxième générerait plutôt des vols. En milieu rural, la gendarmerie reste vigilante aussi sur les communes voisines d'un événement festif. En effet, ces dernières se voient et le risque de cambriolage peut y être augmenté.

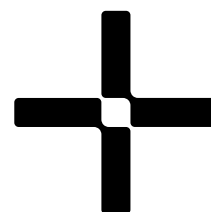
Gendarmes et policiers exercent les mêmes missions, mais sur des zones

territoriales d'intervention différentes. Dans la MEL, où certaines communes rurales sont enclavées dans des zones plus urbanisées, la coordination apparaît indispensable. Les forces de l'ordre coopèrent aussi avec la police belge, qu'elles sollicitent en renfort lors de grands événements, comme la Braderie de Lille.

Plusieurs responsables de bars ou de lieux culturels disposent de vigiles de sécurité, en raison de la présence de personnes alcoolisées, de leur concentration dans un quartier et donc du risque accru d'infractions.

A contrario, Brique House à Saint André-Lez-Lille se passe de personnel de sécurité, en raison de sa situation géographique périphérique et excentrée de Lille. L'établissement de Lille ferme également plus tôt que l'autorisation légale qui lui est accordée, de manière à éviter le recours à un agent de sécurité. Le coût de la sécurité pour ces lieux de vie nocturne s'avère non négligeable en termes de charges, déjà élevées, particulièrement à Lille, en raison du coût de ses baux commerciaux[1].

[1]Le loyer à Lille représente 10% du chiffres d'affaires





Outre la police nationale, les responsables de bars de nuit collaborent aussi avec les polices municipales.

Un sentiment d'insécurité dans les déplacements, notamment alimenté par un manque d'éclairage sur la voie publique et l'usage du métro :

Le groupe de travail s'est interrogé sur le lien entre sécurité et éclairage. Si un lien peut être établi entre éclairage et sécurité routière, avec notamment la circulation de vélos ou de trottinettes en l'absence de lumière sur la voie publique, le lien entre absence d'éclairage et augmentation des infractions n'a pu, quant à lui, être établi.

Le sentiment d'insécurité des habitants s'est en revanche fortement développé dans les communes qui ont éteint leurs lumières entre 23h et 5h du matin, au moment de la flambée des prix de l'énergie. Beaucoup d'entre elles sont revenues sur leur décision, souvent à la demande des habitants. Elles privilégient un éclairage LED moins puissant, mais permanent.

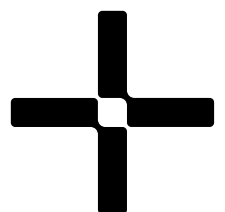
L'Aéronef à Lille pallie le manque d'éclairage à ses abords, générateur de sentiment d'insécurité chez ses usagers, et particulièrement chez les femmes, par

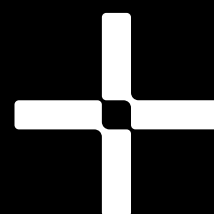
de la vidéo-protection et une équipe de sécurité, ou encore en mettant en place des dispositifs de copiétonnage ou de covélo. Ces derniers restent cependant difficiles à faire vivre.

Plusieurs structures culturelles ont mis en évidence l'impossibilité de bénéficier d'une présence policière sur leur parcours, pour pallier le manque d'éclairage et rassurer leurs publics. Que ce soit pour l'Aéronef à Lille ou le Colisée à Roubaix, le manque d'éclairage constitue pour leurs usagers un frein au déplacement alternatif à la voiture.

Dans les deux cas, le parcours depuis les stations de métro est peu accueillant. Une initiative a été menée par le Colisée : la création de jalonnements piétons colorés, qui permettent aux usagers de se sentir plus en sécurité, en se laissant guider par le cheminement tracé au sol.

Une peinture luminescente (qui se recharge le jour pour une durée de 10h la nuit) est expérimentée sur des pistes cyclables. En juillet 2023, la MEL a expérimenté un marquage photoluminescent sur la piste cyclable le long de la RN 41. Le projet Vélodyssée a été initié en 2024 à Arcachon. À Porto-Vecchio, un réseau intelligent d'éclairage public vise à optimiser les durées





d'éclairage, leur intensité et leur maintenance, tout en les couplant avec des capteurs de trafic ou des capteurs environnementaux (qualité de l'air, températures, etc.). Le Grand Mix note que la station de métro Colbert qui dessert la salle est peu avenante également. Rendre attractifs les transports en commun ne relèverait donc pas uniquement du coût des transports. Pour l'Aéronef, le dispositif Aéroeasygo[1] s'avère pertinent, car la fréquentation de sa station de desserte Lille Flandres est élevée. De plus, cette station bénéficie comme pôle d'échanges d'une sécurité renforcée d'Ilévia. Pour l'Aéronef, ce n'est pas tant la station de métro qui alimente le sentiment d'insécurité, mais le cheminement piéton depuis l'avenue Willy Brandt et les abords de l'Aéronef, alors que pour le Grand Mix, situé au pied de la station de métro Colbert, c'est cette dernière, à la fois désertée par les usagers et peu attrayante, qui alimente le sentiment d'insécurité de ses publics. Ilévia confirme que le métro est nettement moins utilisé en soirée qu'en journée. Le sentiment d'insécurité constitue un des freins les plus importants aux déplacements en transports en commun en soirée et ce, malgré une sécurité renforcée dans les

[1] Remboursement du ticket unitaire de transport en commun pour venir à un spectacle et en repartir.

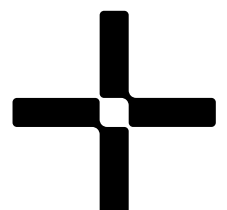
terminus de ligne, dans les stations de pôle d'échanges et au sein même des derniers métros.

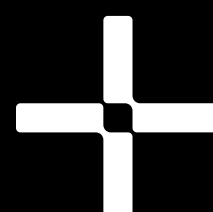
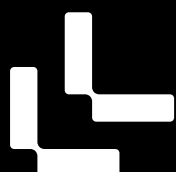
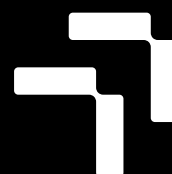
Zoom sur des actions spécifiques mises en place la nuit dans la MEL :

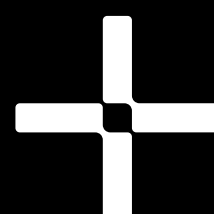
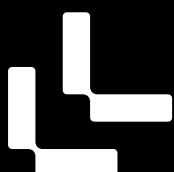
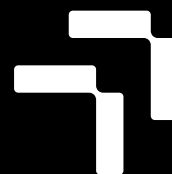
- Des actions de prévention menées par les acteurs de la nuit :

L'ABEJ Solidarité effectue des maraudes à la rencontre des sans-abris la nuit et met à disposition une halte de nuit, un lieu de repos en sécurité, mais qui reste ponctuel. L'association travaille avec des hôtels pour des hébergements temporaires. 20% des personnes en hébergement de ce type ont effectué toutes les démarches requises et restent, pourtant, dans l'attente d'un logement pérenne. L'ABEJ Solidarité note une augmentation du nombre de femmes et d'enfants dans la rue au niveau national (leur nombre a doublé en 10 ans). Ce sont des publics encore plus vulnérables aux violences diurnes et surtout nocturnes. L'ABEJ Solidarité se heurte à un manque de lieux d'hébergements adaptés la nuit pour les mettre à l'abri et assurer leur protection.

Certaines structures tentent de limiter la consommation d'alcool de leurs clients, en raison de ce lien constaté entre alcool et risque d'infraction sur la voie publique.







Le Grand Mix ou la Condition Publique, malgré la détention de licences élevées, ne délivrent que de la bière et du vin et innovent pour promouvoir les boissons non alcoolisées.

La vice-présidente de l'Université de Lille, en charge de la Vie étudiante indique que des limitations de consommation d'alcool par bracelet ou QR code sont en place depuis plusieurs années désormais pour les temps forts étudiants, organisés par l'Université (3 fois dans l'année). Pour les événements festifs étudiants, organisés par des associations et subventionnés par l'Université, cette dernière contrôle les bons de commande des prestations de boissons, autant en quantité qu'en qualité (les boissons relevant de licence de niveau 4 sont systématiquement refusées). Ces associations sont de plus soumises à des formations obligatoires sur la prévention des méfaits de l'usage de l'alcool et des drogues, mais aussi sur les violences sexuelles et sexistes, proposées notamment par l'association Spiritek[1]. L'élue en charge de la vie nocturne à Lille réalise notamment des interventions

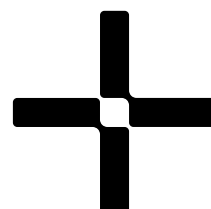
[1] L'association Spiritek, créée en 1996, vise à informer les usagers de drogue sur les risques liés à leurs consommations et sur les stratégies pour les réduire. Elle intervient sur les lieux festifs.

devant les étudiants pour faire de la prévention. Une charte des soirées étudiantes a été également mise en place par la ville de Lille avec des associations étudiantes, pour leur rappeler leurs responsabilités en tant qu'organisateur d'événements festifs. Du côté des festivals, l'association Art Point M, qui organise notamment le Name festival à la Condition Publique explique qu'il y a systématiquement une « safe zone » avec des personnels de sécurité, pour accueillir les victimes de violences sexuelles et sexistes. Elle souligne que la drogue est une problématique dans les festivals de musique électronique, qui attirent un public jeune, voire très jeune. L'association mène donc des campagnes de sensibilisation auprès de ses publics, qu'elle connaît bien.

Ilévia met en place 3 « safe zones » lors de la Braderie 2025 pour la première fois, s'inspirant de ce qui a été mis en place lors de l'événement du Grand Départ du Tour de France la même année.

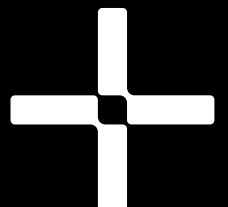
- Le dispositif « Demandez Angéla » :

Ce dispositif permet aux personnes, victimes de harcèlement dans l'espace public de se réfugier dans un lieu sûr et sécurisé, identifié par un sticker





Si l'extension à de nouveaux partenaires ou à de nouveaux lieux d'accueil du dispositif Angéla est souhaitable, elle doit nécessairement s'accompagner d'une campagne de communication plus importante.



“Demandez Angéla”. Beaucoup de commerçants, dont les bars de nuit, sont déjà partenaires de ce dispositif national. Leur personnel est formé pour mettre à l’abri toute personne, qui utilisera le nom de code Angéla.

La MEL, au titre de son action de prévention contre la délinquance, réfléchit aujourd’hui à élargir ce dispositif, en faisant adhérer son siège et ses équipements sportifs et culturels. Le personnel de sécurité de tous ces établissements métropolitains, déjà présent en permanence pour la sécurité des bâtiments, sera formé à la prise en charge des victimes de harcèlement de rue.

La MEL sensibilise par ailleurs ses partenaires et délégataires à ce dispositif, particulièrement Ilévia, son opérateur de transports en commun sur le territoire. Ce dispositif est ainsi disponible dans les agences Ilévia, le harcèlement de rue ne se limitant pas au temps de la nuit. Ilévia réfléchit désormais à faire du bus un lieu labellisé « Demandez Angéla », en se signalant discrètement grâce à ce nom de code auprès du chauffeur.

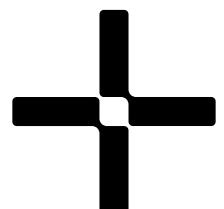
Si l’extension à de nouveaux partenaires ou à de nouveaux lieux d’accueil du dispositif Angéla est souhaitable, elle doit nécessairement s’accompagner

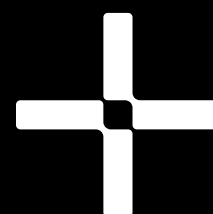
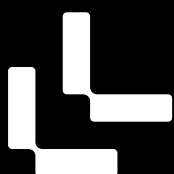
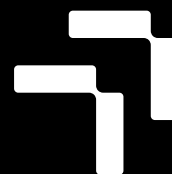
d’une campagne de communication plus importante. Ce dispositif, même s’il est national reste finalement peu connu, notamment des usagers de la nuit, particulièrement des femmes.

-Les dispositifs spécifiques aux transports la nuit dans la MEL :

Ilévia a mis en place la descente du bus à la demande entre 2 arrêts sur un trajet à partir de 22h ou encore la présence d’une borne d’appel d’urgence dans les stations de métro, qui garantit l’intervention d’un agent de sécurité d’Ilévia en 5 minutes. Enfin, Ilévia concentre ses médiateurs et ses agents de sécurité dans les pôles d’échanges et les terminus de ligne, qui captent beaucoup de flux de passagers. Ses personnels sont présents sur les quais en soirée et la police est systématiquement présente dans les rames des derniers métros.

Ilévia, lors de son audition a évoqué une offre de bus de soirée, disponible sur réservation pour desservir les communes, qui n’ont pas accès au métro. Si ce dispositif a le mérite d’exister, il reste très peu connu des usagers, limité en termes d’horaires (dernier à 0h30), limité en termes de places (capacité de 8 places) et avec un système de réservation (donc d’anticipation), qui semble finalement





peu adapté à des sorties nocturnes et festives.

La nuit, après la fin de circulation des métros (décalée à 1h30 à partir de septembre 2026), Ilévia met à disposition de ses usagers une ligne de nuit. Cependant, cette ligne de bus est unique et ne dispose pas de l'amplitude territoriale du métro (par exemple, elle ne va pas jusqu'à Tourcoing).

Lors d'événements festifs exceptionnels, qui impliquent la mise en place de métros plus tardifs, les personnels de sécurité sont renforcés. Ilévia dispose de ses propres agents de sécurité, mais fait aussi appel à des prestataires de sécurité privée, pour s'adapter à différents besoins. Comme évoqué plus haut, les « safe zone » deviennent des incontournables de l'organisation des grands événements festifs.

- *La remontée d'information par les habitants :*

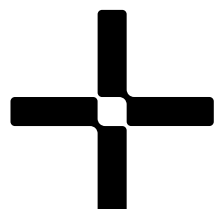
En milieu rural, la gendarmerie s'appuie sur différents dispositifs pour cibler et optimiser ses interventions. Ces dispositifs sont mis en place par les communes, pour permettre aux habitants de remonter des informations

aux forces de l'ordre (comportement suspect, véhicule suspect, etc.). Différentes applications sont ainsi proposées par les maires à leurs administrés : « voisins vigilants », « participation citoyenne », etc. La gendarmerie et la police nationales proposent « tranquillité vacances », qui comme son nom l'indique est un dispositif qui permet une vigilance accrue face au risque de cambriolage (patrouilles ciblées par exemple). La multiplicité de ces dispositifs tend à confirmer la méconnaissance du recours au seul 17 (numéro d'urgence sécurité) par les citoyens...

-*La vidéo-protection :*

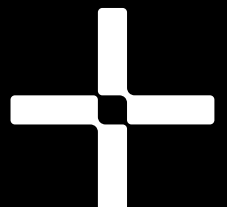
Sa qualité d'image est la même de jour comme de nuit. Si la vidéo-protection peut avoir un rôle dissuasif pour certaines infractions (cambriolages), un rôle de réassurance pour les populations, elle constitue surtout, selon les auditions des forces de l'ordre, un moyen d'enquête, avec un rôle plus important post infraction. En effet, à ce titre, elle s'avère plus rapide que les enquêtes de voisinage, que finalement elle tend à remplacer.

C'est dans cette optique également que





Si la vidéo-protection peut avoir un rôle dissuasif pour certaines infractions (cambriolages), un rôle de réassurance pour les populations, elle constitue surtout, selon les auditions des forces de l'ordre, un moyen d'enquête, avec un rôle plus important post infraction.



le Conseil métropolitain a adopté, en décembre 2024, le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour permettre la construction d'un futur Centre Métropolitain de Supervision Urbaine (CMSU), tout en poursuivant son soutien financier de plus de 2 M€ pour renforcer le maillage territorial et un système continu de sécurité. Dans le cadre de son Schéma Directeur Métropolitain de Vidéo Protection Urbaine (SDMVPU), initié dès 2017 et consolidé en 2021, près de 50 communes de la Métropole Européenne de Lille ont bénéficié des subventions du Fonds de concours de la MEL, pour un montant de plus de 3 M€. Les communes ont ainsi mis en place près de 10 centres de supervision urbaine (CSU), il existe également sur le territoire au moins deux projets de mutualisations de CSU et plusieurs initiatives de mutualisation des capacités d'enregistrement des images vidéos.

La MEL oriente les communes, qui le souhaitent, vers le ministère de l'intérieur, qui peut accorder des subventions pour l'installation de systèmes de vidéo-protection, qui restent particulièrement coûteux.

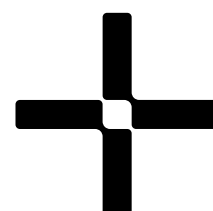
La police et la gendarmerie peuvent

conseiller les communes sur l'emplacement et le type d'équipement technique à privilégier.

La vidéo-protection classique, couplée avec des algorithmes de signalement en temps réel de situations inhabituelles prédéfinies (sans reconnaissance faciale ni recoupement avec des fichiers), a fait l'objet de tests et d'expérimentations en France. Ces dernières n'ont pas pu démontrer une réelle valeur ajoutée aux outils existants de vidéo-protection[1.]

L'apport de l'Intelligence Artificielle reste ainsi très limité en ce qui concerne la vidéo-protection, à la fois au regard des solutions techniques disponibles et au regard des cas d'usage expérimentés.

[1] Cf. Rapport du Comité d'évaluation sur l'expérimentation de traitements algorithmiques d'images légalement collectées au moyen de systèmes de vidéo-protection. En effet, la loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 a autorisé la police et la gendarmerie nationales, les polices municipales, les services d'incendie et de secours ainsi que les services internes de sécurité de la RATP et de la SNCF jusqu'en mars 2025 à déployer ces solutions technologiques.



Si, par exemple, l'IA s'avère davantage en capacité de détecter une situation d'intrusion dans une zone de sécurité prédéfinie, elle ne fait pas la différence entre une arme réelle ou factice dans les images. L'IA peut, en revanche, permettre de gagner du temps dans des situations d'enquête comme la recherche d'images sur un ordinateur, saisi dans le cadre de la lutte contre la pédocriminalité.

Ainsi l'IA reste un outil complémentaire à une nécessaire action opérationnelle et ne saurait donc remplacer la présence des polices et gendarmerie nationales, des polices municipales, en médiation et prévention, dans l'espace public la nuit.

Un enjeu de développement économique et territorial : quels besoins de vie nocturne ?

Si Lille concentre la vie nocturne avec ceux qui permettent de l'animer, une vie nocturne tend à se développer en périphérie depuis plusieurs années, soit de manière pérenne par l'installation de bars, soit de manière plus ponctuelle, avec des festivals ou encore l'été, avec le développement des guinguettes. Les communes de moins de 15 000 habitants peuvent par ailleurs bénéficier du dispositif culturel métropolitain des

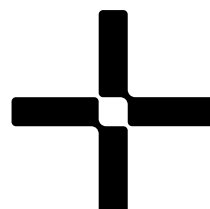
Belles Sorties, pour déployer une offre de vie nocturne culturelle tout au long de l'année.

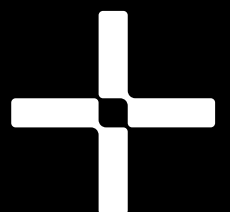
Une attractivité de la vie nocturne de Lille, connue et reconnue :

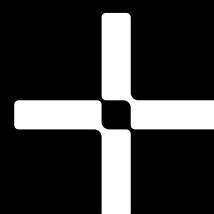
L' élu en charge de la vie nocturne à la ville de Lille estime qu'environ 80% de la vie nocturne festive se concentre sur Lille et 20% sur le reste du territoire de la MEL. La concentration de la vie nocturne sur Lille constitue un facteur d'attractivité. Une commission du Conseil de la nuit travaille sur la valorisation de la fête nocturne avec l'office métropolitain du tourisme. 30% des bars sur Lille ont une clientèle touristique[1].

Le responsable de Brique House à Saint André-Lez-Lille indique que la clientèle touristique est anecdotique dans ses établissements situés en périphérie. Les grands événements, qui se déroulent à Lille (lille3000, le Grand Départ du Tour de France 2025, les Grands Evénements Sportifs Internationaux, la Braderie de Lille, etc.) contribuent incontestablement à l'attractivité touristique nocturne de Lille. L'offre culturelle nocturne lilloise est également attractive.

[1] Cf. données de l'observatoire métropolitain du tourisme 2024







Au-delà des touristes, la vie nocturne et festive attire les jeunes étudiants. Avec 120 000 étudiants répartis entre l'Université de Lille et l'Université Catholique de Lille, la part des jeunes dans la vie nocturne est centrale. Lille a la préférence des étudiants pour l'organisation des temps forts de l'Université. De plus, la ville offre des lieux plus adaptés, comme St Sauveur par exemple, qui accueille régulièrement ces temps forts[1]. Cela reste cependant difficile de trouver des lieux adaptés au nombre d'étudiants, que ce soit à Lille ou en périphérie.

Une étude relayée sur la chaîne régionale Wéo en août 2024 [2] a établi une liste des meilleures villes pour faire la fête en France et place la capitale des Flandres à la deuxième place.

Ce classement prend en compte plusieurs paramètres, notamment le nombre de bars au km², le prix moyen des boissons, des taxis et des tickets de

transport. Avec 10,72 bars par km² et 0,34 boîte de nuit par km², Lille propose une vie nocturne animée, sans être écrasante.

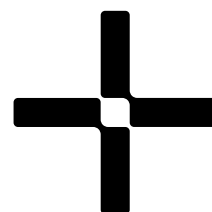
Les prix sont légèrement plus élevés qu'à Montpellier (première du classement) pour les bières, mais un verre de vin y est moins cher. Le tarif d'une course en taxi y est raisonnable, mais le ticket de transport y est un peu plus élevé.

Le nombre de bars à Lille (373 bars répertoriés au total en 2024 selon l'étude précitée) reste en croissance et ce, même si un *turn over* important peut y être observé. Non seulement, aucune formation de gérant d'établissement n'est requise pour ouvrir un bar, mais pour être rentable dans un quartier dense, du fait d'une concurrence accrue, le chiffre d'affaires doit se situer entre 300 000 et 400 000 euros. Ces éléments contribuent à expliquer un taux de défaillances des bars, se situant entre 30 et 40% à Lille.

L'expérience de Brique House rejoint cette étude. En effet, l'un de ses établissements s'est implanté dans le quartier de Lille Flandres, car il reste quelques flux à capter sur Lille et ce,

[1] A noter que le Bistrot St So a fermé actuellement ses portes depuis septembre 2025

[2] Etude par le site Top10DesCasinos.com



malgré la densité des lieux de vie nocturne dans cette ville. L'implantation des lieux de vie nocturne relève de la liberté d'entreprendre. La ville n'a pas la main sur ces implantations : elle ne peut donc pas réguler le nombre de bars. En revanche, le Préfet peut prendre des mesures : à Angers, par exemple, deux implantations d'établissements doivent être séparées d'au moins 50 mètres.

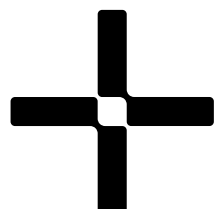
Concernant les transports, l'étude précitée, qui place Lille comme deuxième ville française pour la fête nocturne se cantonne au coût, alors que les personnels des lieux nocturnes et leurs usagers sont plutôt confrontés à des horaires de transport en commun, qui ne tiennent pas compte des horaires légaux de fermeture des lieux nocturnes, à quelques exceptions près. En effet, à partir de cette année, la fête de la musique et la nuit de la Saint Sylvestre connaîtront une circulation des métros 24h/24.

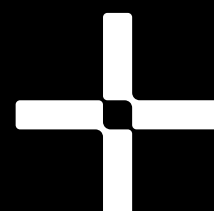
Beaucoup de lieux culturels (Aéronef, Colisée et Grand Mix) avancent l'horaire de leurs spectacles, pour faciliter un retour en métro. Pour les fêtes étudiantes, l'Université de Lille et les associations subventionnées par elle

font appel à des compagnies privées de bus, dont les prestations sont particulièrement coûteuses. L'association des commerçants du Vieux Lille a d'ailleurs, pour cette raison, arrêté de financer des navettes de transport pour ses clients à la fermeture des bars.

Les clients ne sont pas les seuls impactés par les horaires contraints des transports en commun. Les responsables de lieux nocturnes doivent recruter une main-d'œuvre, qui habite à proximité ou qui est motorisée. Les établissements localisés dans Lille recrutent plus facilement leur main-d'œuvre principalement étudiante, car beaucoup d'étudiants logent dans le centre-ville. L'économie nocturne s'avère non négligeable en termes d'emploi local (main-d'œuvre jeune et peu qualifiée).

La concentration des lieux de vie nocturne pose le problème de l'accessibilité de tous, y compris de tous les jeunes à la vie nocturne. En effet, en l'absence de transports en commun, qui permettent à ceux qui habitent loin du centre, de profiter de la vie nocturne lilloise si renommée, ceux-ci doivent venir à Lille en voiture et se heurtent alors à la disponibilité des places de stationnement gratuites. Les jeunes passent leur permis de plus en plus tard et n'ont pas toujours





les moyens d'avoir une voiture. Pour ceux qui vivent à la campagne, leurs sorties nocturnes tardives à Lille sont possibles grâce à leurs parents, qui viennent les chercher en voiture. Uber lors de son bilan annuel 2024 sur Lille note une augmentation de 10% de ses commandes de VTC la nuit de la Braderie de Lille. Si le phénomène des VTC a permis plus d'accessibilité des jeunes à la vie nocturne, cela reste coûteux pour certains. Les jeunes qui résident sur le campus ne sont pas les étudiants les plus aisés financièrement et la vie nocturne demeure chère, d'autant plus avec la récente inflation, qui a entraîné une baisse générale de fréquentation des bars selon leurs responsables.

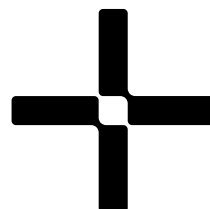
Le développement territorial d'une vie nocturne en dehors de Lille :

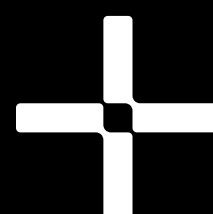
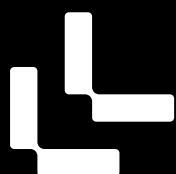
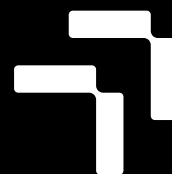
La vie nocturne sur les campus est limitée, qu'elle soit de nature festive ou studieuse ! Les bibliothèques universitaires ne bénéficient pas d'ouvertures tardives. La Maison des étudiants, qui ferme à 22h30 permet à ceux qui résident sur le campus, notamment les étudiants les plus précaires (dont les étudiants étrangers^[1]) de profiter d'une offre

[1] Leur nombre est en constante augmentation depuis plusieurs années.

culturelle et de loisirs en soirée. Il existe quelques bars associatifs sur certains campus, dont les horaires sont définis d'un commun accord avec les universités. L'offre de vie nocturne reste donc très limitée en l'absence d'un lieu réellement adapté sur le campus. La vice-présidente de l'Université de Lille souhaiterait pouvoir accueillir un des temps forts étudiants au Lille Métropole Stadium, afin que les temps forts soient plus accessibles à ces étudiants plus précaires, qui logent sur le campus. Les lieux pour accueillir 3000 personnes et proches du campus demeurent particulièrement rares.

Des structures culturelles de dimension nationale comme le Grand Mix, labellisé scène de musique actuelle, le Colisée à Roubaix, qui accueille des spectacles parisiens et internationaux sont vus par les artistes comme des dates lilloises. Des festivals comme le Name ou le Jardin Electro sont localisés respectivement à Roubaix et à Lomme, donc excentrés en périphérie, récemment d'ailleurs pour le jardin Electro, qui a débuté à Lille. Le Name Festival a connu plusieurs localisations au fil de son existence. Cela fait plusieurs années qu'il se déroule à la Condition Publique à Roubaix. Il se heurte également à des horaires de transport inadaptés. Le Name sollicite chaque





année une dérogation à Ilévia, il souhaiterait pouvoir bénéficier d'un métro 24h/24, mais il obtient en général de décaler le dernier métro à 2h et d'avancer le premier à 5h. Il fait face également à une concurrence accrue depuis plusieurs années (y compris de nouveaux festivals parisiens se déroulant aux mêmes périodes dans des lieux plus accessibles). Le Name fait aujourd'hui une pause, pour réfléchir à une nouvelle formule.

A Tourcoing, en dehors du Grand Mix ; à Roubaix, en dehors de la Condition Publique et du Colisée, il n'existe pas vraiment de vie nocturne festive. Les artistes, qui se produisent à Tourcoing et qui y logent, éprouvent des difficultés à trouver restaurants et bars, après leurs prestations artistiques. Il est à noter que les structures culturelles n'ont pas de lien avec les bars/restaurants de ces villes ; ils se connaissent, mais ne travaillent pas forcément ensemble. De même à Lille, puisque l'Aéronef n'est pas invité à participer au Conseil de la Nuit^[1] de la ville de Lille, réservé aux acteurs privés et non culturels de la nuit.

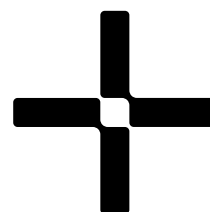
[1] Conseil de Nuit de la ville de Lille, fondé sur une Charte de la Nuit.

Tous les acteurs de la nuit festive, qu'ils soient culturels ou responsables de bars, soulignent l'importance du soutien des villes pour développer la vie nocturne sur leur territoire. Deux autres éléments apparaissent tout aussi importants : l'accessibilité et l'association des populations, notamment riveraines.

Le responsable de Brique House estime qu'en périphérie de Lille, les villes soutiennent les projets d'implantation de bars. Les conditions semblent plus simples. Les démarches s'avèrent moins longues, moins contraignantes et moins coûteuses.

Les espaces disponibles sont par ailleurs plus grands et permettent ainsi de bénéficier de places de parkings en leur sein ou de parkings payants à proximité.

Heavy Brique à Villeneuve d'Ascq fait bénéficier ses clients d'un forfait soirée à 2 euros dans le parking situé à proximité. Le Colisée à Roubaix a négocié l'ouverture le soir du parking privé situé près du métro Gare de Roubaix, avec également un forfait soirée 4h gratuit. Beaucoup de maires souhaitent pouvoir développer, pour leurs habitants, une offre de vie nocturne sur leur territoire.





Le développement des guinguettes et du dispositif métropolitain des Belles Sorties en atteste également. Leur succès auprès des habitants montre aussi que cette offre de vie nocturne répond à un besoin des habitants non lillois d'une vie nocturne festive de proximité. Certaines guinguettes se sont installées durablement comme Station Troquet à Quesnoy-sur-Deûle, qui a animé le site, mais aussi, de ce fait, plus largement la ville, toute une année[1].

Les Maisons Folie, un ensemble de lieux culturels de proximité basés sur la MEL, dans le Nord, le Pas-de-Calais et en Belgique valorisent les initiatives locales. Ce sont des lieux de diffusion et de création, mêlant travail constant de sensibilisation, mixité des publics et adaptation à ses besoins. A la ferme d'en Haut à Villeneuve d'Ascq, dont la jauge est limitée à une centaine de personnes, on peut tout autant participer à une rencontre nature, à du théâtre d'impro, qu'à des concerts adaptés aux bébés." Brique House a pour projet de s'implanter dans des communes de moins de 50 000 habitants, si l'étude de rentabilité en cours le permet. En effet, non seulement

[1] L'association a refusé de continuer du fait de la non rentabilité du lieu.

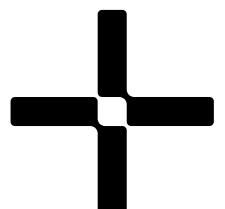
les contraintes sont moindres qu'à Lille, mais la concurrence l'est aussi. Étant donnée la concentration des bars et restaurants à Lille, la concurrence y est rude. Des responsables de bars de nuit lillois mettent aussi en évidence la concurrence de structures de la Ville, comme St Sauveur ou Quartier Libre, qui bénéficient d'emplacements privilégiés, dans des zones dépourvues de riverains proches.

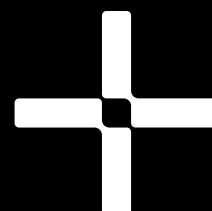
Un enjeu environnemental : le rapport à l'autre au cœur du partage de la nuit

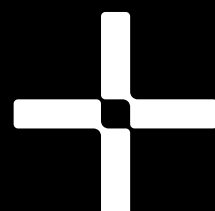
L'enjeu environnemental renvoie à la coexistence entre nuit festive et nuit calme et respectueuse de l'environnement social, mais aussi écologique.

Les nuisances sonores au cœur des conflits de voisinage :

Les conflits de voisinage sont apparus, au fil des auditions, comme un frein au développement de l'activité nocturne, d'où l'importance, lors de l'implantation et au cours de la vie du lieu nocturne, d'associer les communes et les riverains. L'initiative du Conseil de la



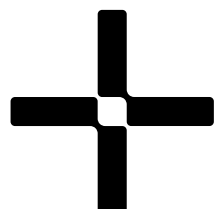


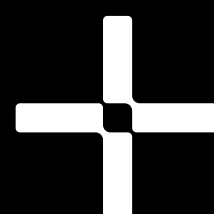
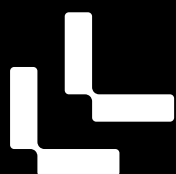
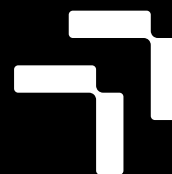


Nuit de la Ville de Lille, en 2021 va dans ce sens et sa création s'est accompagnée d'une nouvelle charte de la Nuit en 2022, après celle de 2014. Cette instance est chargée de la régulation et de la concertation autour de la vie nocturne. Le Conseil de la nuit réunit des exploitants de bars ou discothèques, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, le Groupement des Hôteliers et Indépendants de l'Hôtellerie et de la Restauration, plusieurs collectifs de riverains, des représentants d'associations, de la police, de la Préfecture, des services de secours et onze élus municipaux. Au départ, il y avait aussi 2 noctambules, chargés de représenter les consommateurs de la nuit et les « fêtards ». Ils avaient été tirés au sort, suite à un appel à candidatures. Ils ont quitté le Conseil de la nuit en raison de leurs parcours de vie et le Conseil de la nuit ne les a pas renouvelés en son sein. Les structures culturelles sont absentes de ce Conseil de la Nuit, qui s'est par ailleurs focalisé sur un volet sécuritaire et sur la réglementation des bars et discothèques, afin de limiter les nuisances dans une zone géographique de concentration de vie nocturne festive à Lille (Masséna-Solférino). La réglementation nationale est stricte : jauge des terrasses, horaires de

fermeture identiques pour tous les bars (2h le week-end) et pour toutes les discothèques (7h), études d'impact et limiteurs de bruit pour la musique live, etc. Le Conseil de la nuit a travaillé avec les discothèques et les bars, afin de délivrer un macaron discothèque, qui respecte la réglementation spécifique de ce type d'établissement (espace de danse dimensionné, contrat avec un DJ et un agent de sécurité, etc.) et qui en facilite ainsi les contrôles. Le Conseil de la nuit a mis en place des médiateurs, il a obtenu la présence permanente de la police sur le secteur Masséna-Solférino au moment de la fermeture des bars et discothèques et une augmentation des effectifs de police municipale. Beaucoup de grandes villes mettent en place de telles instances pour une meilleure conciliation entre des usages différenciés de la nuit. Aux Pays-Bas, de plus en plus de maires de la nuit voient le jour, pour assurer une gouvernance nocturne. Leur rôle est d'assurer une vie nocturne de la ville par le biais d'une médiation entre ceux qui veulent faire la fête, travailler ou dormir. De plus en plus, le dialogue et l'expérimentation prennent le pas sur la dimension sécuritaire et réglementaire de leur action.

L'Aéronef, dont le patio intérieur donne sur une tour de logements étudiants, fait visiter sa salle de spectacle à ces





étudiants et les invitent à des concerts, de manière à éviter les conflits. (La clientèle a déjà fait l'objet de jets d'objets ou de pierres de la part des étudiants résidents de cet immeuble). La Condition Publique, située dans un quartier résidentiel populaire à Roubaix, est en dialogue constant avec les riverains (opérations de médiation, organisation de rencontres avec le quartier, courriers individuels de sensibilisation en cas de gros festivals). Le Couvent à Roubaix rencontre également des problèmes de cohabitation avec les riverains, liés aux nuisances sonores (nuisances sonores directes liées à l'événement, mais aussi indirectes, issues du trafic routier aux alentours du parking). Il s'est installé dans un quartier en réhabilitation et postérieurement à l'arrivée des habitants.

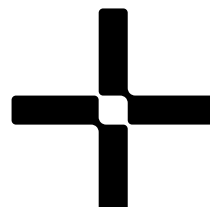
Certaines guinguettes, qui par définition sont temporaires rencontrent aussi des problèmes de voisinage. Celle à Wattrelos a fait, par exemple, l'objet d'une pétition par les riverains, car elle a investi un lieu, resté longtemps inoccupé. La mairie essaie de faire dialoguer l'association, qui porte la guinguette et les riverains.

Les nuisances sonores ont parfois de tels impacts que cela oblige certains

lieux et festivals à revoir leur modèle ou leur concept, afin de réduire les nuisances. Cela a pu être le cas du bar Kolor, situé dans le Vieux Lille, du Couvent à Roubaix, du Jardin électro à Lomme et plus récemment du Name festival à Roubaix... L'un des rôles des personnels de sécurité des lieux de vie nocturne[1] (quand ils existent) est aussi de veiller à la limitation des nuisances sonores, aux abords du lieu, liées aux personnes qui fument par exemple ou à tous les clients, qui sortent, en même temps, au moment de la fermeture. Des personnels de médiation dits « chuteurs » peuvent sensibiliser les clients au bruit en terrasse par exemple. En effet, les établissements sont responsables de leur clientèle, celle en terrasse, celle qui stagne devant l'établissement et doivent veiller, lors de la fermeture, à la dispersion apaisée de tous. La fermeture des bars aux mêmes heures (à 2h), imposée par la réglementation dans une zone de concentration de bars (rue St André, rue Royale, rue Masséna à Lille) peut favoriser les nuisances sonores, en augmentant le nombre de personnes, dans la rue, en même temps.

Le responsable de Brique House

[1] Les chuteurs ou médiateurs sensibilisent au bruit.



reconnait que le positionnement dans les anciennes usines de filature réhabilitées à St André-Lez-Lille permet de limiter les conflits de voisinage. Cependant, il souligne également qu'il ferme plus tôt que l'autorisation légale, car selon lui, le seuil de tolérance des riverains est de minuit la semaine et 1h le week-end. Il préfère donc fermer plus tôt, plutôt que de risquer des conflits de voisinage, d'autant plus en l'absence d'un service de sécurité. Même si son autorisation sur Lille est de 2h, il est rare qu'il ne ferme pas à 1h et ce, même si l'environnement proche est une zone d'immeubles de bureau. Les structures culturelles, qui ont la même autorisation d'horaire de fermeture que les bars, ferment également plus tôt. Les bars de nuit dans Lille profitent eux d'exploiter leur plage maximale d'ouverture à 2h du matin (sauf pour leurs terrasses, qui doivent fermer à minuit), car il n'est plus possible d'obtenir des dérogations jusqu'à 3h désormais. Les dérogations sont aujourd'hui limitées aux grands événements : lors de la braderie de Lille en 2025, la ville de Lille étend l'ouverture des bars jusqu'à 3h dans la nuit du vendredi au samedi et jusqu'à 5 h au lieu de toute la nuit auparavant, dans la nuit de samedi à dimanche. Pour les festivals, les organiser sur

d'anciennes friches n'est plus possible aujourd'hui, au regard des contraintes de sécurité et d'équipements. Or, leur localisation dans des zones résidentielles en périphérie de Lille semble décupler les nuisances pour les riverains.

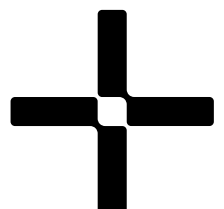
Les nuisances lumineuses au cœur de la coexistence avec la nature (faune, flore et paysage)

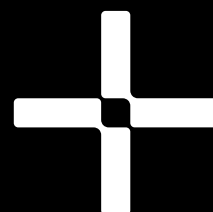
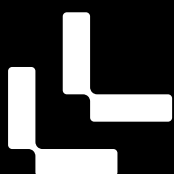
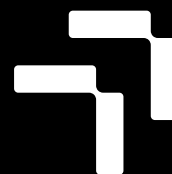
En plus de la cohabitation entre les usagers festifs de la nuit et ceux cherchant le sommeil, il y a aussi la cohabitation avec le paysage, la faune et la flore. C'est la pollution lumineuse, qui représente alors une menace plus que la pollution sonore.

La pollution lumineuse se situe au cœur de cette cohabitation. Or, la lumière apparaît aussi comme un facteur de sécurité de la circulation routière et surtout, de réassurance du sentiment de sécurité des usagers de la nuit, qu'ils se déplacent pour faire la fête ou pour travailler, d'où un « équilibre lumineux » à trouver.

-Le projet « Lucioles » de la Ville de Lille :

L'éclairage a un impact non négligeable sur l'érosion de la biodiversité, impact

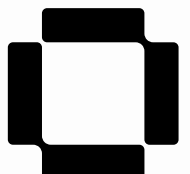




reconnu par la loi, puisque depuis 2019. Il est interdit d'éclairer les milieux aquatiques, productifs en insectes et qui sont essentiels à la survie d'autres espèces. Au-delà des milieux aquatiques, la Ville de Lille a mis en place le projet « Lucioles », pour expérimenter un éclairage LED dans l'espace public de circulation, avec détection automatique de mouvements, de manière à protéger certaines espèces de chauve-souris, très sensibles à la pollution lumineuse, par rapport à d'autres. Parallèlement, des diagnostics en marchant ont été organisés avec les usagers, pour les sensibiliser au partage de la lumière entre les piétons, les cyclistes, la faune et la flore, et ainsi concilier les besoins des uns et des autres.

-Le projet de trame étoilée de la MEL :

Dans le cadre de sa stratégie Nature et Eau, adoptée en Conseil métropolitain en 2024, la MEL réalise actuellement un diagnostic territorial de pollution lumineuse sur ses 95 communes. Ces diagnostics permettront, non seulement une réflexion et des actions en matière d'éclairage public, mais aussi des actions de re-végétalisation. Les barrières végétales constituent en effet un rempart efficace contre la pollution lumineuse pour protéger la biodiversité.



Nos recommandations

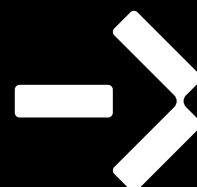
La partie précédente sur les enjeux de la nuit a soulevé un certain nombre de problèmes et d'évolutions sur le territoire métropolitain. Elle a aussi mis en évidence certaines initiatives, créatives et innovantes pour tenter d'y remédier. Le groupe de travail souhaite, à travers ses recommandations, insister sur la transversalité de la nuit, qui se retrouve dans la déclinaison concrète de ses propositions, destinées à la MEL, mais aussi plus largement à ses partenaires publics et privés (délégataires et associations). Le groupe de travail est conscient de l'ambition de ses recommandations, qui nécessite une politique métropolitaine volontariste de la nuit. C'est en effet collectivement que la nuit deviendra un temps réellement partagé par tous.

Pour une nuit plus sécurisée, plus apaisée, plus inclusive et plus durable

Une nuit plus sécurisée, plus apaisée, plus inclusive et plus durable vise à renforcer le sentiment partagé d'une nuit légitime pour tous et toutes. Il est aussi nécessaire de tenir compte des personnes les plus vulnérables et de la protection de la nature.

- **Renforcer le sentiment de sécurité de tous les usagers de la nuit**

-Développer encore davantage des actions de sensibilisation/prévention à l'égard des adolescent(e)s et des jeunes sur la vie nocturne, tels que les risques (alcool, drogue, violences sexistes et sexuelles, etc.) et les bons réflexes à avoir (l'existence du dispositif « Demandez Angela » par exemple, etc.). Cette campagne de sensibilisation métropolitaine pourrait se faire, non seulement dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités, mais aussi les maisons des associations et autres lieux.



Ces actions de prévention pourraient être animées par la police, par la gendarmerie ou par la MEL, au titre de son action en matière de prévention de la délinquance. Le groupe de travail encourage parallèlement le projet de guide de la MEL, avec la liste des contacts à appeler, pour mieux appréhender toute situation ou infraction, se déroulant la nuit.

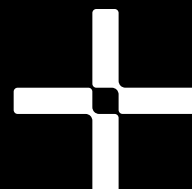
- Poursuivre le développement territorial du système d'alerte "Demandez Angela", en développant parallèlement une campagne de communication métropolitaine vers les publics cibles, particulièrement les femmes (et en mettant par exemple à disposition, dans les toilettes des lieux partenaires, une affichette d'information).

- Mettre en place des balisages phosphorescents dans les espaces peu éclairés et moins urbanisés, tout en veillant à l'entretien des chaussées, afin de sécuriser davantage les piétons et les cyclistes. Ce système permettrait également de préserver la biodiversité dans des zones sensibles. L'aide à l'achat au vélo accordée par certaines communes pourrait être accompagnée d'une aide à un équipement sécuritaire pour être visible. De même, les utilisateurs des trottinettes devraient être davantage sensibilisés à l'usage d'un équipement de ce type.

- **Renforcer la proximité entre la police et les citoyens**

Le déploiement de la vidéo-protection dans l'espace public doit être complémentaire à la présence de la police nationale, de la gendarmerie et des polices municipales, la nuit, avec aussi des médiateurs et chuteurs pour favoriser le dialogue et donc le vivre ensemble.

Le groupe de travail souhaite également que soient mises en place, dans l'espace public, des bornes de secours pour des appels d'urgence (dans les parcs ouverts et dans certaines rues). Ces bornes permettraient de géo-localiser l'appel émis, pour une intervention plus rapide des forces de l'ordre. Le groupe de travail encourage, parallèlement, la création d'une application mobile dédiée sur la MEL ou l'intégration d'une application existante (ex : application Sorority) à l'application MEL et Vous. Cet outil permettrait aux détenteurs d'un téléphone portable de signaler un problème, de le géo-localiser et de favoriser une intervention rapide des forces de l'ordre.



- **Renforcer la protection des personnes vulnérables la nuit**

-Mettre en place un guichet unique, mutualisé entre associations solidaires pour un accueil 7j/7 et 24h/24 des publics vulnérables, pour les accompagner de nuit comme de jour avec un conseil, une orientation et un suivi personnalisés.

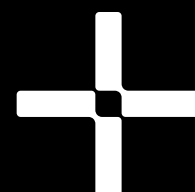
-Mobiliser les communes pour que des locaux en reconversion puissent être utilisés par des associations pour un accueil nocturne (et diurne) transitoire des sans-abris, en attendant une solution d'hébergement pérenne.

- **Développer la protection de la nature la nuit**

-Poursuivre le déploiement de solutions d'éclairage intelligent (LED sur les voies publiques du territoire métropolitain, avec des détecteurs de mouvement dans les zones sensibles de biodiversité urbaine (bords de Deûle et îlots de nature à insectes), dans le cadre de la trame étoilée de la MEL. D'autres systèmes innovants permis par l'IA pourraient être expérimentés (capteurs intelligents dans l'espace public). De même, la re-végétalisation (via des îlots urbains ou des barrières végétales) pour protéger la biodiversité de la pollution lumineuse, doit être généralisée.

-Sensibiliser les acteurs privés et publics à la problématique de l'éclairage pour protéger la biodiversité de la pollution lumineuse., particulièrement les entreprises, et ce, dans le cadre plus large de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

-Sensibiliser les particuliers sur l'éclairage de leurs espaces extérieurs privés (guirlandes lumineuses, lumière garage, utilisation de feux d'artifice, etc.). Le groupe de travail préconise d'utiliser les animaux nocturnes comme support à cette sensibilisation (chauve-souris, hérissons, hiboux...).



Pour un développement territorial équilibré de la nuit : entre attractivité et proximité

L'activité nocturne semble devenir paradoxalement un luxe, alors qu'elle appartient à chacun dans le respect de l'autre. Le groupe de travail souhaite que la nuit soit plus accessible en transports en commun et en mobilités douces, mais aussi que la nuit festive puisse être de proximité, afin que tous les territoires puissent y avoir accès.

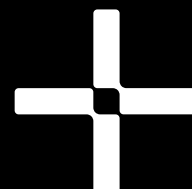
- **Rendre la vie nocturne plus accessible et attractive en transports en commun et en mobilités douces**

- Mieux communiquer auprès des communes et des usagers sur l'offre de mobilité de nuit, sa couverture territoriale et ses modalités concrètes (insertion dans les bulletins municipaux et sur les panneaux d'information des villes par exemple).

- Mieux intégrer l'expérience usagers dans la définition de l'offre de mobilité la nuit pour l'adapter, non seulement aux territoires, mais aussi aux nouveaux usages et faire en sorte que les transports en commun soient encore plus utilisés en soirée. La semaine de 4 jours, le sentiment de sécurité, l'existence d'événements nocturnes ponctuels nécessitent en effet une plus grande agilité des transports en commun.

- > Mettre en place, à la fermeture des métros et des trams, plusieurs bus de nuit relais, qui suivraient les parcours des lignes de métro et de tramway. L'entretien des lignes de métro pourrait toujours se faire la nuit, tout en donnant la possibilité aux usagers de pouvoir prolonger leur soirée en sécurité (avec un chauffeur et des personnels Ilévia) et en facilitant les déplacements des personnes travaillant tard ou tôt le matin. De même, cela les aiderait à prendre des correspondances dans les gares ferroviaires.

- > Adapter les horaires de transports aux horaires des festivals ou événements exceptionnels, dans le cadre d'une procédure concertée entre les acteurs de la nuit et les acteurs de transport, comme cela sera fait systématiquement pour la fête de



la musique ou la Saint Sylvestre à partir de l'année prochaine.

-Expérimenter des signalétiques adaptées et innovantes pour rendre plus attrayantes par exemple la station de métro Colbert à Tourcoing et les abords de lieux culturels comme l'Aéronef (ex : recours à des créations artistiques ou des marquages phosphorescents, etc.)

- **Déconcentrer et diversifier la vie nocturne festive pour des activités de proximité**

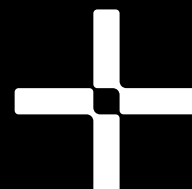
-Expérimenter des lieux de vie nocturne festifs ou non festifs sur les campus universitaires en périphérie de Lille ;

-Organiser un festival métropolitain citoyen de la nuit (pour que les habitants s'approprient la nuit dans ses différentes facettes), en lien avec les communes et les associations du territoire, le temps d'un week-end. Exemples : des expérimentations d'animation nocturne dans les espaces extérieurs des bibliothèques et dans les jardins (en lien avec les politiques temporelles) ou des expérimentations de balades nocturnes dans la nature.

- Développer la vie nocturne en concertation avec les acteurs concernés et les habitants

> Développer les échanges, notamment dans les communes de la MEL autres que Lille (Tourcoing/Roubaix par exemple) entre élus, commerces, restaurants, bars et lieux culturels, festivals et opérateur de transport public. Ainsi, les artistes et le public pourraient bénéficier de la vie de la ville accueillant l'évènement, en allant prendre un dernier verre en ville ou en se restaurant. Cela permettrait aussi un développement économique décentralisé.

> Encourager les établissements festifs dans les communes de moins de 50 000 habitants.



-Réfléchir à la création d'un Conseil de la nuit métropolitain :

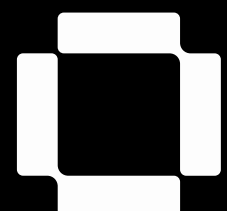
Ce Conseil de la nuit métropolitain serait complémentaire au Conseil de la nuit lillois, dédié principalement au contrôle de la réglementation et à la sécurité dans les secteurs denses de la ville (dont Masséna-Solférino).

Cette instance de concertation métropolitaine, qui serait ouverte aux élus locaux, aux associations, aux bars et restaurants, aux acteurs culturels, aux acteurs de la prévention, aux habitants et à Ilévia permettrait d'apporter des solutions aux élus, tout en permettant le dialogue et l'expérimentation avec les différents interlocuteurs, autour notamment des événements et festivals.

Elle serait porteuse de solutions à court terme (transports) et à plus long terme (avec des missions de réflexion sur la nuit (transports, place des femmes, écologie, travail de nuit, etc.).

Elle pourrait sensibiliser à la nuit, avec un guide métropolitain pour tous les usagers de la nuit. Elle permettrait d'optimiser les politiques publiques métropolitaines, en lien avec la nuit.

Cette instance pourrait intégrer un réseau des métropoles autour de la nuit pour partager expériences et bonnes pratiques.



ANNEXES

Les membres du groupe de travail

Geoffrey Bossu, Charlotte Squadrelli, René Mulliez, Pauline Becque, Marcel Vanwormoudht, Nelly Decamps, Valérie Géraert, Thierry Lefèvre, Yves Parent, Damien Prouvost, Jean-Pierre Vandenbroucke, Thibault Vayron, Claire Denniston, Chloé Roquette, Marie Piat Delobelle, Mehdi El Mir et Jason Pugnet.

Les personnes auditionnées

Bourlez Arnaud, adjudant-chef, Gendarmerie départementale du Nord, Ministère de l'intérieur

Cavanna Philippe, chef d'entreprise (bars/brasserie, débit de tabac), Lille

Chenoufi Djelloul, éducateur de rue, Equipe mobile, ABEJ Solidarité, Lille

Djouada Mohamed, chargé de mission Prévention de la délinquance, Service jeunesse et vie citoyenne, MEL

Duflot Stéphanie, responsable de l'Unité fonctionnelle Offres de transport et études, Service Évolution du réseau, MEL

Dufossez Baptiste, CEO et cofondateur, Brique House Brewery, Lille, St André et Villeneuve d'Ascq

Duthoit Sabine, administratrice et productrice, Art Point M, Roubaix

Jourdan-Chartier Emmanuelle, vice-Présidente Vie étudiante, Université de Lille

Leblond Mathilde, commissaire-adjointe, Police nationale Lille, Ministère de l'intérieur

Lescaux François, chargé de mission Bureau des temps, Service Participation citoyenne et politiques temporelles, MEL

Looock Benjamin, chef de produits de l'offre Bus, ILEVIA-KEOLIS

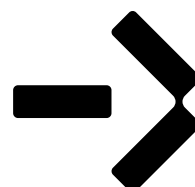
Millet Bertrand, directeur du Colisée, Roubaix

Morival Vincent, directeur du pôle Accueil, ABEJ Solidarité, Lille

Olla Benoît, directeur de l'Aéronef, Lille

Petit Thomas, chef de produits de l'offre Modes lourds, ILEVIA-KEOLIS

Pihen Samuel, responsable Marketing de l'offre, ILEVIA-KEOLIS



Prud'homme Matthias, chargé d'analyses Lutte contre la fraude et sécurisation, Unité fonctionnelle Suivi de la qualité Lutte contre la fraude et ambiance sur le réseau, Service Exploitation et sécurisation du réseau, MEL

Salomé JérémY, chargé de mission Gestion de l'offre de transports, Unité fonctionnelle Offres de transport et études, Service Évolution du réseau, MEL

Taisne Arnaud, adjoint au Maire en charge de la vie nocturne et Président du Conseil de la nuit lillois, Mairie de Lille, Conseiller métropolitain, MEL

Tison Yohan, écologue, ville de Lille

Voreux Christophe, directeur-adjoint Contrôle, sûreté et sécurisation, Ilévia-Kéolis

Vanderhaegen Elise, directrice du Grand Mix, Tourcoing

Ressources inspirantes :

Et si on se mêlait de la nuit, Temps fort du bureau des temps de la MEL, 21 novembre 2017, collection synthèse, MEL

Contribution sur le vivre ensemble dans la MEL, Conseil de développement de la MEL, 2019

Governing the night-time city : The rise of night mayors as a new form of urban governance after dark, Urban Studies, 2020

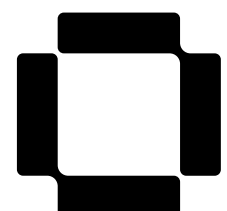
Vivre la nuit sur le territoire, Contribution du Conseil de développement de Montpellier Métropole Méditerranée, octobre 2022

Contribution sur la culture dans la MEL, Conseil de développement de la MEL, 2023

Rapport sur l'expérimentation de traitements algorithmiques d'images légalement collectées au moyen de systèmes de vidéoprotection, Comité d'évaluation, Ministère de l'Intérieur, Janvier 2025

Conférences et débats « La nuit vue par la sociologie », Conseil de la Nuit de la ville de Lille, Bistrot St Sauveur, Lille, 28 mai 2025

Et de nombreux articles de presse...





Conseil de développement
Métropole Européenne de Lille
2 Boulevard des cités unies
59 000 Lille

www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr